



CATALOGUE 2025



Qui sommes-nous ?

UFPS GROUP est l'enseigne d'un groupe de sociétés situé sur l'ensemble du territoire français. Nos organismes sont tous inscrits au registre du commerce. Nous possédons toutes les autorisations légales, les agréments et certifications nécessaires à la réalisation des formations que nous proposons.

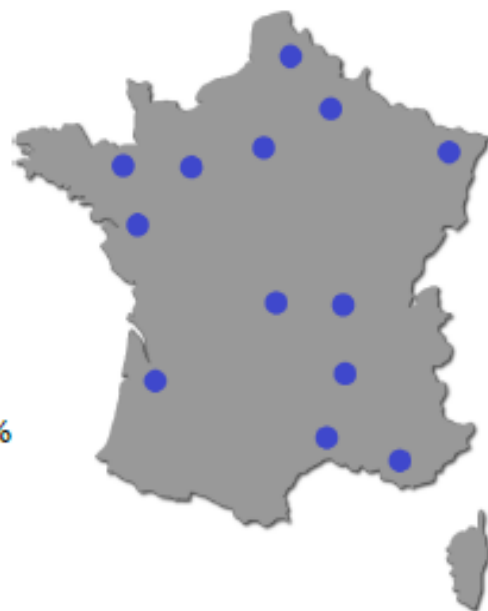
Notre force est de disposer d'un réseau d'environ 150 formateurs experts, issus des secteurs de Santé et Sécurité au travail maîtrisant les règles de la prévention et du sauvetage secourisme :

- Sapeurs-Pompiers, dont certains officiers et chargés de prévention au sein de leur département (SDIS) ;
- Responsables de sécurité incendie en ERP ;
- Croix rouge ;
- Ergonomes, kinésithérapeutes, ostéopathes ;
- Agents médicaux, infirmiers, etc. . .

Notre organisation nous permet aujourd'hui d'avoir une couverture nationale. Nos intervenants sont présents dans toutes les régions et nous tenons à vous proposer une expertise locale. Cela nous permet d'intervenir rapidement et de proposer sur l'ensemble du territoire français un panel de formations avec des tarifs uniques et des intervenants proches de chez vous dans le but de faire vivre votre région.

Nos tarifs sont identiques dans tout le réseau national.

OCCITANIE COMPETENCES est l'agence UFPS GROUP de la région OCCITANIE. Créée en juillet 2020 elle est un atout majeur dans l'implantation de notre réseau.



Ses indicateurs évalués sur 2023 sont les suivants :

Satisfaction clients = 95%

Satisfaction stagiaires = 96%

Taux d'abandon = 0%

Taux de réussite = 100%

Pour nous la motivation est source d'apprentissage



Qui sont les formateurs de UFPS GROUP ?

Des spécialités acquises par la réalité du terrain, une réflexion stratégique, beaucoup de créativité, des remises en question permanentes, des convictions et la bienveillance d'œuvrer pour la sécurité de tous.

Nos formateurs pleinement investis transmettent un enseignement de qualité, qui nous vaut la reconnaissance des institutions, mais la plus grande est celle de nos partenaires.

Ils sont tous diplômés (certificatif) et à jour de leurs compétences et proposent une pédagogie dynamique, différente de ce que vous pouvez rencontrer habituellement. En effet, nous axons les formations proposées sur le côté pratique plutôt que sur la théorie, le tout dans un climat agréable, propice à l'apprentissage.

Nos formations

Nos formations sont accessibles pour tous et réalisables dans un délai de 15 jours suivant la demande initiale.

Nos programmes et modalités d'organisation sont adaptables en fonctions de vos besoins (Horaires, durée, matériel, etc...).

Afin de nous rapprocher au mieux de votre situation de travail nous mobilisons notre formateur afin qu'ils interviennent dans vos locaux pour l'ensemble de nos prestations.

La validation d'un bloc de compétences n'est pas possible sur nos formations. Celles-ci doivent être validé entièrement.

En cas d'échec ou d'abandon un suivi de l'apprenant sera réalisé afin de lui permettre de réaliser à nouveau la totalité de la formation dans les meilleures conditions possibles pour sa validation.

Nos formations ne comprennent aucune période de formation en situation de travail.

Accueil des personnes en situation de handicap

Conformément à la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 (pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées), nos formations peuvent être dispensée aux personnes en situation de handicap.

Pour toutes informations complémentaires ou adaptation nécessaire, n'hésitez pas à contacter notre référent : referentpsh@ufpsgroup.fr



FORMATION ERGONOMIE

PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Connaître les risques liés à l'activité physique
Comprendre les lésions dues aux TMS
Connaître les Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Efforts (PSPEE)

2. Public concerné :

Salariés issus de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Aucun pré requis demandé

4. Effectif :

de 2 à 12 personnes

5. Méthodes et encadrements :

Heuristique, démonstrative et applicative
Alternance de théorie et pratique
Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)
Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expérimenté(e)

6. Validation :

Formation non certificative
évaluation formative sous forme de mise en situation simulée
Attestation individuelle délivrée à chaque participant

7. Contenu de la formation :

Présentation des TMS
Repérer des situations à risques dans mon activité
Connaître l'appareil locomoteur et son fonctionnement
Présentation d'affections péri-articulaire
Mise en place des PSPEE
Aménagement d'un poste de travail (travail sur écran)
Passage sur les postes de travail et mise en application
La prévention des TMS dans l'entreprise

PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Connaître les risques liés à l'activité physique
Comprendre les lésions dues aux TMS
Connaître les Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Efforts (PSPEE)

2. Public concerné :

Salariés issus de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Aucun pré requis demandé

4. Effectif :

de 2 à 12 personnes

5. Méthodes et encadrements :

Heuristique, démonstrative et applicative
Alternance de théorie et pratique
Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)
Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expérimenté(e)

6. Validation :

Formation non certificative
évaluation formative sous forme de mise en situation simulée
Attestation individuelle délivrée à chaque participant

7. Contenu de la formation :

Présentation des TMS
Repérer des situations à risques dans mon activité
Connaître l'appareil locomoteur et son fonctionnement
Présentation d'affections péri-articulaire
Mise en place des PSPEE
Aménagement d'un poste de travail (travail sur écran)
Passage sur les postes de travail et mise en application



FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Etre capable de connaitre les risques d'accident lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension.
Etre capable de mettre en application les règles de la norme NFC18-510.
Etre capable de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans son établissement.

2. Public concerné :

Salariés de tous secteurs devant réaliser des opérations d'ordre non électriques

Conformément à la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 (pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées),
cette formation peut-être dispensée aux personnes en situation de handicap.

merci de nous contacter pour toute demande.

3. Pré requis :

Salariés d'une structure

4. Effectif :

de 1 à 10 personnes

5. Méthodes et encadrements :

Heuristique, démonstrative et applicative
Alternance de théorie et pratique
Formation encadrée par un(e) professionnel(le) de la sécurité

6. Validation :

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves se voient délivrer une attestation valable 3 ans permettant à l'employeur d'habiliter le salarié.

évaluation sous forme de QCM

7. Contenu de la formation :

JOUR 1

Présentation du groupe et des objectifs

Les risques de l'électricité

La réglementation

Les mesures de prévention

Les procédures d'intervention

_____ POUR BS/BE MANOEUVRE _____

JOUR 2

Travaux pratiques et conduite à réaliser

Les zones d'intervention

Epreuves certificatives



FORMATION INCENDIE

PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Appréhender le risque incendie
Réagir face au départ de feu
Connaître l'organisation des secours en entreprise
Connaître l'organisation d'une évacuation

2. Public concerné :

Salariés issus de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Aucun pré requis demandé

4. Effectif :

de 2 à 12 personnes

5. Méthodes et encadrements :

Heuristique, démonstrative et applicative
Alternance de théorie et pratique
Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)
Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expérimenté(e) (sapeurs-pompiers, agent SSIAP)

6. Validation :

Formation non certificative
évaluation formative sous forme de mise en situation simulée
Attestation individuelle délivrée à chaque participant

7. Contenu de la formation :

- Découverte de l'organisation des secours
- Savoir et connaître les procédures de déclenchement de l'alarme
- Connaître le déclenchement des secours et le passage d'un message d'alerte
- Connaître les dangers d'exposition à l'incendie
- Savoir choisir et utiliser son extincteur
- Connaître les procédures et techniques d'évacuation
- Connaître les rôles et missions des équipiers d'évacuation
- Mise en pratique des connaissances théoriques

PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Réagir face au départ de feu
Maîtriser l'organisation des secours en entreprise
Maîtriser l'organisation d'une évacuation
Savoir mener une évacuation

2. Public concerné :

Personnes issues de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Aucun pré requis demandé

4. Effectif :

de 2 à 12 personnes

5. Méthodes et encadrements :

Heuristique, démonstrative et applicative
Alternance de théorie et pratique
Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)
Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expérimenté(e) (sapeurs-pompiers, agent SSIAP)

6. Validation :

Formation non certificative
évaluation formative sous forme de mise en situation simulée
Attestation individuelle délivrée à chaque participant

7. Contenu de la formation :

- Découverte de l'organisation des secours
- Savoir et connaître les procédures de déclenchement de l'alarme
- Connaître le déclenchement des secours et le passage d'un message d'alerte
- Connaître les dangers d'exposition à l'incendie
- Procédure d'évacuation
- Technique d'évacuation
- Prévention du risque incendie
- Visite de l'établissement
- Mise en pratique des connaissances théoriques

PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

- Appréhender le risque incendie
- Réagir face au départ de feu
- Connaître l'organisation des secours en entreprise
- Connaître l'organisation d'une évacuation

2. Public concerné :

Salariés issus de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Aucun pré requis demandé

4. Effectif :

de 2 à 12 personnes

5. Méthodes et encadrements :

- Heuristique, démonstrative et applicative
- Alternance de théorie et pratique
- Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)
- Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expérimenté(e) (sapeurs-pompiers, agent SSIAP)

6. Validation :

- Formation non certificative
- évaluation formative sous forme de mise en situation simulée
- Attestation individuelle délivrée à chaque participant

7. Contenu de la formation :

- Découverte de l'organisation des secours
- Savoir et connaître les procédures de déclenchement de l'alarme
- Connaître le déclenchement des secours et le passage d'un message d'alerte
- Connaître les dangers d'exposition à l'incendie
- Savoir choisir et utiliser son extincteur
- Connaître les procédures et techniques d'évacuation
- Connaître les rôles et missions des équipiers d'évacuation
- Mise en pratique des connaissances théoriques

PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Appréhender le risque incendie
Réagir face au départ de feu
Connaître l'organisation des secours en entreprise

2. Public concerné :

Salariés issus de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Aucun pré requis demandé

4. Effectif :

de 2 à 12 personnes

5. Méthodes et encadrements :

Heuristique, démonstrative et applicative
Alternance de théorie et pratique
Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)
Formation encadrée par un(e) formateur(trice) expérimenté(e) (sapeurs-pompiers, agent SSIAP)

6. Validation :

Formation non certificative
évaluation formative sous forme de mise en situation simulée
Attestation individuelle délivrée à chaque participant

7. Contenu de la formation :

- Découverte de l'organisation des secours
- Savoir et connaître les procédures de déclenchement de l'alarme
- Connaître le déclenchement des secours et le passage d'un message d'alerte
- Savoir choisir et utiliser son extincteur
- Mise en pratique des connaissances théoriques



FORMATION SECOURISME

PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Appréhender et connaître les dispositifs de prévention dans son entreprise
Savoir contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
Savoir intervenir face à une situation d'accident du travail
Etre force de proposition d'amélioration des conditions de travail

2. Public concerné :

Salariés issus de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Aucun pré requis demandé

4. Effectif :

de 4 à 10 personnes

5. Méthodes et encadrements:

Heuristique, démonstrative et applicative
Alternance de théorie et pratique
Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)
Evaluation pratique de validation en fin de session
Formation encadrée par un(e) formateur(trice) reconnu(e) et agrément(e) par l'INRS

6. Validation :

L'épreuve de certification se déroule de la façon suivante :
Cas concret de secourisme
Questionnaire oral sur les connaissances en prévention

Afin d'accueillir un avis FAVORABLE, le participant doit répondre aux critères et aux éléments incontournables établis par les grilles certificatives de l'INRS. Il obtiendra le cas échéant un certificat valable pendant 24 mois.

7. Contenu de la formation

Jour 1 : Matin

Prévention

Alerte, Alerte aux populations, Agir face aux risques attentats

Examen

Jour 1 : Après-midi

Savoir agir face à une victime qui :

Saigne abondamment

S'étouffe

Victime de malaise

Brûlures

Douleur empêchant certains mouvements

Plaies qui ne saignent pas abondamment

Jour 2 : Matin

Révision du 1er jour

Victime qui ne répond pas mais respire

Victime qui ne répond pas et ne respire pas

Jour 2 : Après-midi

Mise en pratique des connaissances théoriques

Epreuve de validation



PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Savoir agir et mettre en oeuvre les gestes d'urgence vitale

2. Public concerné :

Salariés issus de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Aucun pré requis demandé

4. Effectif :

de 2 à 12 personnes

5. Méthodes et encadrements :

Heuristique, démonstrative et applicative

Alternance de théorie et pratique

Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)

Formation encadrée par un(e) formateur(trice) reconnu(e) et agrément(e) par l'INRS

6. Validation :

Formation non certificative

évaluation formative sous forme de mise en situation simulée

Attestation individuelle délivrée à chaque participant

7. Contenu de la formation :

Savoir mettre :

- en protection

Savoir réaliser :

- un examen

- l'alerte des secours

Savoir réagir face :

- à un saignement abondant

- à l'étouffement (Adulte, Enfant, Nourrisson)

- une victime qui ne répond mais respire (PLS)

- une victime qui ne répond pas et ne respire pas (Massage Cardiaque) (Adulte, Enfant, Nourrisson)

PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Appréhender et connaître les dispositifs de prévention dans son entreprise
Savoir contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
Savoir intervenir face à une situation d'accident du travail
Etre force de proposition d'amélioration des conditions de travail

2. Public concerné :

Salariés issus de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Avoir déjà obtenue la certification SST

4. Effectif :

de 4 à 10 personnes

5. Méthodes et encadrements :

Heuristique, démonstrative et applicative
Alternance de théorie et pratique
Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)
Evaluation pratique de validation en fin de session
Formation encadrée par un(e) formateur(trice) reconnu(e) et agréé(e) par l'INRS

6. Validation :

L'épreuve de certification se déroule de la façon suivante :
Cas concret de secourisme
Questionnaire oral sur les connaissances en prévention

Afin d'accueillir un avis FAVORABLE, le participant doit répondre aux critères et aux éléments incontournables établis par les grilles certificatives de l'INRS. Il obtiendra le cas échéant un certificat valable pendant 24 mois.

7. Contenu de la formation :

Jour 1 : Matin

Prévention

Alerte, Alerte aux populations, Agir face aux risques attentats

Examen

Savoir agir face à une victime qui :

Saigne abondamment

S'étouffe

Victime de malaise

Brûlures

Douleur empêchant certains mouvements

Plaies qui ne saignent pas abondamment

Jour 1 : Après-midi

Victime qui ne répond pas mais respire

Victime qui ne répond pas et ne respire pas

Mise en pratique des connaissances théoriques

Epreuve de validation



PROGRAMME DE FORMATION

1. Objectifs :

Savoir agir et mettre en oeuvre les gestes d'urgence vitale

2. Public concerné :

Salariés issus de l'ensemble d'une structure professionnelle

3. Pré requis :

Aucun pré requis demandé

4. Effectif :

de 2 à 12 personnes

5. Méthodes et encadrements :

Heuristique, démonstrative et applicative

Alternance de théorie et pratique

Evaluation des connaissances théoriques en début et en fin de session (QCM)

Formation encadrée par un(e) formateur(trice) reconnu(e) et agrément(e) par l'INRS

6. Validation :

Formation non certificative

évaluation formative sous forme de mise en situation simulée

Attestation individuelle délivrée à chaque participant

7. Contenu de la formation :

Savoir mettre :

en protection

Savoir réaliser :

un examen

l'alerte des secours

Savoir réagir face :

à un saignement abondant

à l'étouffement (Adulte, Enfant, Nourrisson)

à une victime qui se plaint de plaie, brûlure, traumatisme ou malaise

une victime qui ne répond mais respire (PLS)

une victime qui ne répond pas et ne respire pas (Massage Cardiaque) (Adulte, Enfant, Nourrisson)

Notre politique de formation

Chaque formateur suit des formations spécifiques dès la prise en charge et jusqu'à la réalisation de nos actions de formation.

Nos méthodes pédagogiques placent le stagiaire comme un acteur à part entière de sa formation.

Nous adaptons tous nos scénarios à votre établissement afin d'être au plus proche de la réalité.

Nos ateliers de simulation sont interactifs pour que nos stagiaires apprennent dans une ambiance agréable et ludique.

Nous assurons à nos formateurs au moins une fois par an une mise à jour de leurs acquis et compétences. Nous imposons leur présence à une réunion de travail annuelle afin de toujours maintenir et faire évoluer notre politique de formation.

Chaque formateur bénéficie donc d'une veille réglementaire mais surtout des diplômes lui permettant d'officier en toute légalité.

Notre objectif

Ce document s'adresse à vous,

Que vous soyez dirigeants, responsables Ressources Humaines, responsables Santé sécurité, responsables formation, il vous faudra pour éviter tout sinistre, ou pour prévenir les maladies professionnelles de quelque nature, intervenir prématurément.

UFPS GROUP s'engage à assurer la santé, la sécurité et le bien-être des personnes concernées par votre activité et à continuellement améliorer la sécurité au travail.

Quelques références principales de UFPS GROUP en santé et sécurité au travail





econocom - osiatis



Fiche générée le 07/07/2025

UFPS GROUP - Tél : 01 61 04 98 58 - contact@ufpsgroup.fr

Organisme de Formation enregistré à la Préfecture de région Île de France sous le numéro 11 78 82813 78

Ce document est la propriété exclusive de UFPS Group France. Toute reproduction intégrale ou partielle, toute utilisation par des tiers ou toute communication à des tiers, sans accord préalable écrit de UFPS Group France est illicite.

